

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## Mémoire de bachelor en histoire de l'art (2HA1086)

| Filières concernées                   | Nombre d'heures                      | Validation      | Crédits ECTS |
|---------------------------------------|--------------------------------------|-----------------|--------------|
| <b>Pilier B A - histoire de l'art</b> | <b>Mémoire/dissertation<br/>1 pg</b> | Voir ci-dessous | 6            |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

### Equipe enseignante

Prof. Régine Bonnefoit (Art contemporain)  
Prof. Valérie Kobi (Art moderne)  
Prof. Pierre Alain Mariaux (Art médiéval)  
Prof. Laurence Terrier Aliferis (Art médiéval)

### Contenu

Le Bloc 1 (Bloc 2 dans les versions antérieures à 2023-2024) du plan d'études est constitué du mémoire de Bachelor (6 ECTS), qui se fait dans l'une des périodes au choix de l'étudiant-e ; il est validé par une évaluation interne notée (soutenance).

Le mémoire de bachelor est noté de 1 à 6, 4 étant la note minimale de réussite, 6 la meilleure note. Le mémoire de bachelor, d'une trentaine de pages, doit respecter les normes scientifiques et les consignes rédactionnelles de l'institut (disponibles sur le site de l'IHAM). Il est limité à 75'000 signes, espaces et notes de bas de page compris, mais sans les annexes ni la bibliographie. L'étudiant-e n'oubliera pas de lire le guide « Plagier, c'est voler » de l'Université de Neuchâtel (disponible à cette adresse : <http://www2.unine.ch/unine/page-22726.html>) et tiendra compte des conséquences que pourrait entraîner une telle fraude. L'étudiant-e prendra soin d'imprimer la page idoine de ce dernier document et l'ajoutera à la fin de son mémoire de bachelor. Les très bons mémoires de bachelor pourront être présentés au Prix de la Société Académique Neuchâteloise, sur proposition de la personne responsable du pilier. C'est cette dernière qui sélectionne les mémoires qui seront présentés au Prix de la Société Académique Neuchâteloise.

Choix du sujet et du/de la directeur-trice du mémoire de bachelor : L'étudiant-e est libre de choisir le sujet de son mémoire, d'entente avec le/la directeur-trice de mémoire. Il est néanmoins conseillé de choisir un sujet en lien avec un séminaire. Pour ce faire, l'étudiant-e doit demander un entretien avec la ou le professeur-e de l'institut la/le plus à même de le/la suivre. Une co-direction entre un-e chargé-e d'enseignement et un-e professeur-e de l'IHAM est possible. Lorsque le/la directeur-trice du mémoire a approuvé son choix, l'étudiant-e dispose d'un à deux semestres pour faire ses recherches et rédiger son travail.

### Forme de l'évaluation

Lorsque l'étudiant-e a terminé son travail, il/elle rend un exemplaire imprimé et relié à son/sa directeur-trice ainsi qu'une version numérique (document Word) au moins quatre semaines avant la date de la soutenance. La date de la soutenance est fixée d'entente avec le/la directeur-trice du mémoire. D'une durée de 30 minutes environ, elle est l'occasion pour l'enseignant-e de présenter la critique du travail, tant sur le contenu que sur la méthode employée, et de répondre aux questions de l'étudiant-e. Attention ! le dépôt du mémoire et la soutenance doivent se faire uniquement pendant les périodes d'enseignement et d'examen. Si le mémoire n'est pas jugé suffisant, un échec sera notifié (1ère tentative).

Les étudiant-e-s du bachelor en histoire de l'art en fin d'études sont également tenu-e-s d'assister à l'ensemble des séances de l'Atelier de recherche (2HA 2189). Il leur sera conseillé d'y présenter leur travail de bachelor avant dépôt auprès du ou de la professeur-e responsable. La participation active et réussie à l'atelier leur offrira un bonus d'un demi-point (0,5) supplémentaire sur la note finale de leur mémoire.

Veuillez vous référer à la procédure "Evaluations internes" disponible sur le website de l'IHAM et au "Règlement d'études et d'examen de la Faculté des lettres et des sciences humaines" : <https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/4163101.pdf>

### Modalités de rattrapage

Si le mémoire rédigé par l'étudiant-e est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en la révision du mémoire selon les commentaires et les remarques de l'enseignant-e. L'étudiant-e dispose ensuite de la période sans cours pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois à l'enseignant-e. Les délais de la remise sont: le 1er septembre (si le travail a été rendu au semestre de printemps) et le 1er mars (si le travail a été remis au semestre d'automne).

### Documentation

Connaissance du guide méthodologique relatif à la rédaction d'un travail scientifique en histoire de l'art. Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents nécessaires à l'étudiant/e pour réaliser ses travaux de manière satisfaisante : Guide de présentation et de rédaction d'un

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## **Mémoire de bachelor en histoire de l'art (2HA1086)**

travail scientifique :

[http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08\\_Pour\\_les\\_etudiants/Guide%20redaction\\_IHAM\\_actualise\\_26.09.2016\\_FINAL.pdf](http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/Guide%20redaction_IHAM_actualise_26.09.2016_FINAL.pdf)

### **Pré-requis**

L'étudiant.e doit demander un entretien avec le/la professeur-e de l'institut le/la plus à même de le suivre, avec copie à l'assistant-e concerné-e.

### **Forme de l'enseignement**

Travail personnel. L'étudiant-e informe régulièrement son directeur de mémoire de ses progrès dans ses recherches et dans la rédaction du travail.

### **Objectifs d'apprentissage**

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les outils de recherche bibliographiques et de leurs bases de données qui servent à la collecte des connaissances.
- Montrer la maîtrise des outils de recherche pour l'étude de sa discipline.
- Mettre en oeuvre l'aptitude à élaborer dans son domaine des arguments à des problématiques que l'étudiant.e a préalablement conceptualisées et formulées.
- Démontrer un sens critique et une capacité à problématiser des questions.

### **Compétences transférables**

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Gérer des projets
- Concevoir une analyse critique
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique